

Téléchargez ou commandez vos déclarations

Les formulaires pré-identifiés de déclaration de revenus en France sont envoyés directement au domicile des Français dont l'adresse en Italie est connue du service des Impôts.

- **Pour déclarer vos revenus 2007** vous devez nécessairement **utiliser l'imprimé qui vous a été envoyé.**
- Toutefois certaines personnes devront se procurer une déclaration de revenus. Il s'agit des personnes qui déclarent pour la première fois cette année et celles dont la situation familiale a changé en 2007 (mariage, PACS, divorce, décès du conjoint).
- Vous devez déclarer des revenus fonciers (hors régime « Micro foncier ») pour la première fois cette année, des plus-values immobilières.... ? Vous pouvez commander ou télécharger ces imprimés sur le portail www.impots.gouv.fr.

La déclaration de revenus 2042 est également disponible sur www.impots.gouv.fr.

- Elles doivent être renvoyées au **Centre des impôts des non résidents** avant le 30 juin minuit.

Centre des impôts des non-résidents

10 rue du Centre

93463 NOISY LE GRAND CEDEX

Tél : (00 33 1) 57 33 88 88

E-mail : accueil.cinr@dgi.finances.gouv.fr